

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 24 (1936)

Heft: 485

Artikel: L'Alliance à Coire : (suite de la 1re page)

Autor: A. de M.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-262427>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Mme Junod démentait le renom d'insociabilité que les Neuchâtelois se sont attiré, à tort ou à raison: rien de plus affable que son accueil. Que de fois, jadis, ne reçut-elle pas nos hôtes de passage! La fin de sa vie fut attristée par toute sorte de revers et de dépouillements, qu'elle supporta avec sérénité, et qui ne diminuèrent en rien son zèle pour le suffrage. A la veille de sa mort, demandant un congé pour les séances, elle se disait encore prête à continuer de travailler chez elle pour la Société.

Celle qui disparaît laisse le souvenir d'une complaisance infatigable, d'une conviction que rien ne pouvait entamer, et elle emporte les sincères regrets de ceux qui, bien longtemps, ont travaillé avec elle. E. P.

N. D. L. R. — Nous tenons essentiellement à joindre, au nom de notre journal, l'expression de nos regrets à celle que manifeste notre collaboratrice. Mme Junod fut, en effet, une amie dévouée et fidèle du Mouvement: abonnée de la première heure, elle ne laissa jamais passer une occasion de lui faire de la propagande, et le tint au courant pendant toute une période des faits pouvant l'intéresser en relation avec l'Alliance de Sociétés féminines suisses. C'est donc encore d'une collaboratrice des débats dont nous venons d'avoir le chagrin de nous séparer.

L'Alliance à Coire

(Suite de la 1^{re} page.)

Dans les rapports des Commissions, nous relevons les efforts faits par la Commission d'éducation nationale en vue d'une meilleure éducation de la jeune fille à sa double vocation, avec le résultat réjouissant que deux écoles supérieures se sont mises en relations avec elle pour élaborer un programme de culture féminine générale — «humanités féminines» a-t-on dit. La Commission d'hygiène va entreprendre une campagne éducative parmi les femmes pour prévenir les maladies vénériennes. L'Office suisse pour les professions féminines, centre de documenta-

tion indispensable à toutes celles qui s'occupent d'orientation professionnelle, travaille en collaboration de plus en plus étroite avec l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, avec l'Association suisse d'orientation professionnelle et le Secrétariat suisse pour le service de maison. Il recueille aussi tous les documents utiles à la Commission de lutte contre les effets de la crise, dont il assume le secrétariat, travail qui va en augmentant, car les atteintes au droit au travail de la femme deviennent toujours plus nombreuses. Comme actuellement c'est surtout la femme de fonctionnaire qui est visée, il a fallu étudier les limites légales selon lesquelles l'Etat peut statuer sur l'engagement de son personnel. Comme fait nouveau, on entrevoit les tendances antiféministes avec des mesures d'économie politique, et nous constatons souvent une contradiction flagrante entre la tendance d'une politique sociale et professionnelle, et le régime fiscal d'un pays, dont la Constitution garantit l'égalité des droits entre citoyens. Il ne nous est malheureusement pas possible dans le cadre d'un article de journal d'entrer dans les détails de tous ces rapports, mais nous recommandons aux lectrices du Mouvement de les lire, dès qu'ils auront paru en décembre prochain.

Une modification des statuts, proposée par la Frauencentrale de St-Gall fut adoptée, mais passera en seconde lecture l'an prochain, à Bâle.

Les conférences au programme de cette Assemblée portaient sur des sujets du plus haut intérêt. Nous nous proposons de revenir sur celle de M^{lle} Stucki, faite à la demande des sociétés genevoises, sur les loisirs, et nous espérons aussi pouvoir donner un aperçu du rapport de M^{lle} Helbing, adjointe à l'inspecteur des fabriques à St-Gall, sur le travail à domicile. Il nous reste donc à parler du travail de M^{lle} Quinche concernant les points sur lesquels portera une réforme éventuelle de la S. d. N., rapport clair et incisif, montrant

des possibilités d'entente internationale malgré tout.

Enfin M. le prof. Hartmann (Aarau) parla du problème de l'alcool et de l'utilisation des fruits. Après avoir rappelé les faits décevants concernant la Régie des alcools, et les remèdes insuffisants envisagés pour parer aux abus du régime actuel, il passa en revue les moyens d'utilisation du fruit: emploi des caves à bière désaffectées pour la conserve du fruit frais, remplacement du fruit médiocre par des produits de qualité, séchage des pommes, stérilisation des jus de fruits, utilisation des marcs desséchés et moulus avec adjonction de jus frais évaporé, nouveaux procédés qui permettent de conserver aux produits de nos vergers et de notre vignoble les propriétés essentielles pour la santé du peuple... tout ceci fut dit avec tant de vie et présenté d'une façon si frappante que, malgré la fatigue d'une fin de séance, chacun regrettait la fuite de l'heure. Une résolution présentée par une déléguée et dont voici le texte, fut votée à l'unanimité:

L'Assemblée de l'Alliance réunie à Coire les 3 et 4 octobre 1936 prie le Conseil fédéral d'user de son pouvoir pour augmenter dès maintenant le chiffre de l'impôt sur la bière et par contre de prendre les mesures nécessaires pour baisser le prix des denrées de premières nécessités.

A. de M.

R. U. P.

(Rassemblement Universel pour la Paix)

Réception d'une délégation par l'Assemblée de la S. d. N.

Après d'innombrables démarches et négociations, M. Saavedra Lamas, Président de la XVII^{ème} Assemblée de la S. d. N., a reçu officiellement dans la Salle des Assemblées, la délégation du R. U. P. à la fin de l'après-midi du 1^{er} octobre. Nous donnons ci-après le compte-rendu officiel de cette réception à laquelle ont participé de nombreux membres de nos organisations féminines:

Le Président a souhaité la bienvenue aux délégués qui représentent l'idée de la paix et marquent par leur présence l'attraction qu'a toujours gardée la Société des Nations. Il a salué l'idéal de fraternité et de concorde que défendent les représentants du Groupement.

Preennent ensuite la parole: le Vicomte Cecil of Chelwood, président du Rassemblement; Miss Dingman, présidente du Comité pour la paix des organisations féminines internationales; le Dr. Prochaczka, représentant des groupements intellectuels de 37 pays; Miss Shields-Collins et M. Christiansen, au nom des groupements pour la jeunesse; le général Cheng, représentant les techniciens de Chine; le pasteur Jézéquel, secrétaire international de l'Alliance universelle pour l'amitié par les Eglises; M. Jouhaux représentant du mouvement syndical; M. Albinez, représentant des organisations latino-américaines; le colonel Fonck représentant des aviateurs; et M. Rivollet au nom des anciens combattants. Tous affirment le dévouement de leur groupement à la cause de la Paix par la Société des Nations.

Le Président de l'Assemblée prononce, en réponse à ces différents orateurs, le discours suivant:

C'est avec le plus grand intérêt que nous avons entendu les manifestations pacifiques qui

viennent d'être faites devant vous par des personnalités représentant des groupements nombreux, qui se sont associés en vue d'une action commune en faveur de la paix envers les nations.

C'est le rôle qui m'incombe, en qualité de Président de l'Assemblée, d'exprimer des remerciements à tous les orateurs et de les féliciter de l'attachement qu'ils ont affirmé à l'œuvre et à la cause de la Société des Nations. Il faut retenir particulièrement la haute signification du titre même de ce mouvement qui entend être universel. L'universalité est l'un des buts de la Société des Nations; elle est aussi la condition de son succès, du succès de ses efforts en vue de réaliser une meilleure entente entre les peuples. Tous nous désirons l'universalité de notre Société et la large collaboration de toutes les volontés à notre action.

C'est vous dire, Mesdames et Messieurs, combien nous avons apprécié ces affirmations renouvelées de confiance et de sympathie que vous avez placées dans la Société des Nations et dans son avenir.



Ayant débuté, en 1932, avec un capital de dotation de 100.000 fr. et une somme de 50.000 francs fournie par les parts de fondateurs, la Société coopérative de cautionnement «Saffa» — on peut bien le répéter chaque année, — remarquablement dirigée par un comité de femmes, remplit son but, qui est d'améliorer la situation économique de la femme. Non pas en exerçant une activité charitable, non pas en accordant sans discernement des prêts et sa caution à des femmes incapables, à des entreprises féminines mal organisées, mal dirigées et vouées à un échec certain. La Société «Saffa» n'est pas une entreprise de bienfaisance, mais une affaire, une affaire qui marche bien puisque depuis ses débuts elle distribue à ses porteurs de parts un dividende de 4 %. Elle vise à former, à aider, à diriger des femmes d'affaires, et ce rôle, elle le remplit fort bien. Preuve en soit son rapport de gestion qu'elle a fait approuver, le 26 septembre, à Berne, par l'assemblée générale des porteurs de parts, réunie sous la présidence de M^{lle} Dora Schmidt, de l'Office fédéral du Travail, des Arts et Métiers.

Dès le début de son activité, c'est-à-dire dès le 1^{er} janvier 1932, elle a accepté 225 demandes de cautionnement pour un total de Fr. 591.400; elle n'en a accordé effectivement que 194 pour un total de Fr. 475.950, dont le remboursement s'opère normalement. Zurich vient en tête avec 63 cautionnements pour un total de Fr. 143.900, dont Fr. 51.870 ont déjà été remboursés; Berne suit avec 43 cautionnements pour Fr. 86.800 dont Fr. 30.165 ont été remboursés; Vaud vient en troisième rang, avec 20 cautionnements pour Fr. 48.400 dont Fr. 7.950 ont été remboursés; Appenzell vient en queue avec un cautionnement pour mille francs. Uri, Schwyz, Zoug, Schaffhouse et les Grisons n'ont fourni aucune demande. Pour l'exercice 1935-36, la société a cautionné 60 entreprises pour un total de Fr. 135.250, soit 28 entreprises en activité, 10 reprises de commerces, 9 ouvertures de commerces, 9 formations professionnelles et 5 cautionnements d'employés.

Les cautionnements dans le groupe de l'hôtellerie ont très peu augmenté, car une grande réserve s'impose dans ce domaine, à cause de la concurrence très forte et de la crise. Les crédits pour le petit commerce ont été plus nombreux. Le petit magasin doit lutter avec opiniâtreté pour pouvoir tenir; il permet souvent à une femme économiste de gagner modestement sa vie; les dossiers de la «Saffa» concernent toute une série de femmes qui, vivant des plus simplement, parviennent à verser régulièrement des acomptes. Nombre de clientes envoient au comité de direction des rapports de situation; telle ou telle administratrice rend visite aux clientes pour les conseiller et rester en contact avec elles. Lorsqu'il s'agit d'entreprises nouvelles, il faut aider les femmes à mettre leur affaire en train, leur prodiguer les conseils nécessaires, il faut discuter avec les débitrices, surveiller leur comptabilité,



Elle baise chaque fleur l'une après l'autre, très vite et légèrement, puis tend le bouquet à la sœur.

Dans leur petit logis du troisième étage, où Agathe est enfin rentrée, sa fille sur les bras, la fenêtre est ouverte sur les arbres dorés, il fait doux, il fait infiniment calme.

Bien-aimée, ce c'est beau de vivre! dit Michel profondément... Et maintenant, nous allons pouvoir commencer à comprendre ce que c'est que d'aimer Dieu.

JEANNE VUILLIOMENET.



Glané dans la presse...

Encore la démission de Mme Joliot-Curie

La nouvelle de cette démission ayant suscité une certaine émotion dans les milieux féministes où l'on s'est demandé quelle pouvait en être la cause, nous pensons intéresser nos lectrices en reproduisant ci-après le texte in-extenso de cette lettre, telle qu'elle a paru dans le Temps.

Monsieur le président, Une maîtrise de conférences, destinée à l'enseignement de la radioactivité, sera prochainement vacante à la faculté des sciences de Paris. C'est

pour moi une obligation morale de présenter ma candidature à ce poste, cet enseignement étant en relation étroite avec mon activité scientifique; mais il ne me semble pas que cette candidature soit compatible avec les fonctions ministérielles que je remplis actuellement. D'autre part, je tiens à continuer avec mon mari les recherches qui nous sont chères: ce domaine de la science est en évolution rapide et nous désirons lui consacrer ensemble toute notre activité.

Je vous prie donc de vouloir bien accepter ma démission de sous-secrétaire d'Etat, à la recherche scientifique.

Permettez-moi, monsieur le président, de vous exprimer toute ma reconnaissance pour avoir marqué par la création de ce sous-secrétariat l'importance que vous attachez au rôle social de la science. Cet organisme nouveau permettra de mieux connaître les besoins de la recherche et d'utiliser, de la façon la plus conforme aux grands intérêts du pays, les crédits qui lui seront affectés.

Permettez-moi aussi de vous remercier d'avoir pour la première fois en France, appelé des femmes à participer au gouvernement.

Je tiens essentiellement à ce que ma démission ne soit pas interprétée comme une marque de désaccord avec l'action du gouvernement, laquelle conserve toujours mon entière sympathie. Seules les raisons exposées plus haut motivent ma détermination.

Les femmes belges au Parlement

Dans la Française, M^{me} Horion-Delchev donne les intéressants détails suivants sur les cinq parlementaires féminines belges: